

Mr AMOINY Jean Elie
16 Impasse des Jamblons
97414 ENTRE DEUX
0692 53 06 77
amony,jeanelie@orange,fr

Madame Corinne CAZANOVE
Commissaire enquêtrice

Hoteld e ville de Saint Pierre

le 30Septembre 2026 à Saint Pierre

Objet:demande de réexamen de la situation de la parcelle au regard du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Madame,

Je me permet de vous adresser le présent courrier concernant la situation de ma parcelle située lieu dit **ligne des bambous** , **Section HO 681** ,surface **00h 6a 99ca la ravine des cabris** , dont je joints les différents documents relatifs aux démarches entreprises auprès de la mairie au cours des dernières années,

Cette parcelle fait en effet l'objet de démarches auprès des services municipaux depuis plusieurs années, notamment :

- Une première demande effectuée le 6Juillet 2009,
- Une deuxième demande effectuée le 18 Janvier 2011, pour laquelle nous avons , à notre connaissance, jamais reçu de réponse ;
- Une troisième demande effectuée le 21 Avril 2018,à laquelle une réponse nous avait été apportée,

je joints à ce courrier les copies des documents en ma possession afin de permettre aux services compétents de disposer de l'historique complet de mes démarches,

Au regard de l'ancienneté de ces demandes et de l'évolution du document d'urbanisme depuis 2009,je souhaiterais que la situation actuelle de cette parcelle puisse être réexaminée au regard du PLU actuelle en vigueur et de ses évolutions récentes,

Ma démarche vise notamment à savoir,quelle est aujourd'hui la situation exacte de ma parcelle au regard du zonage du PLU , quelles sont les possibilités d'évolution son classement,et le cas d »échéant, dans quelles conditions une évolution pourrait être envisagée dans le cadre des procédures d'évolution du PLU,

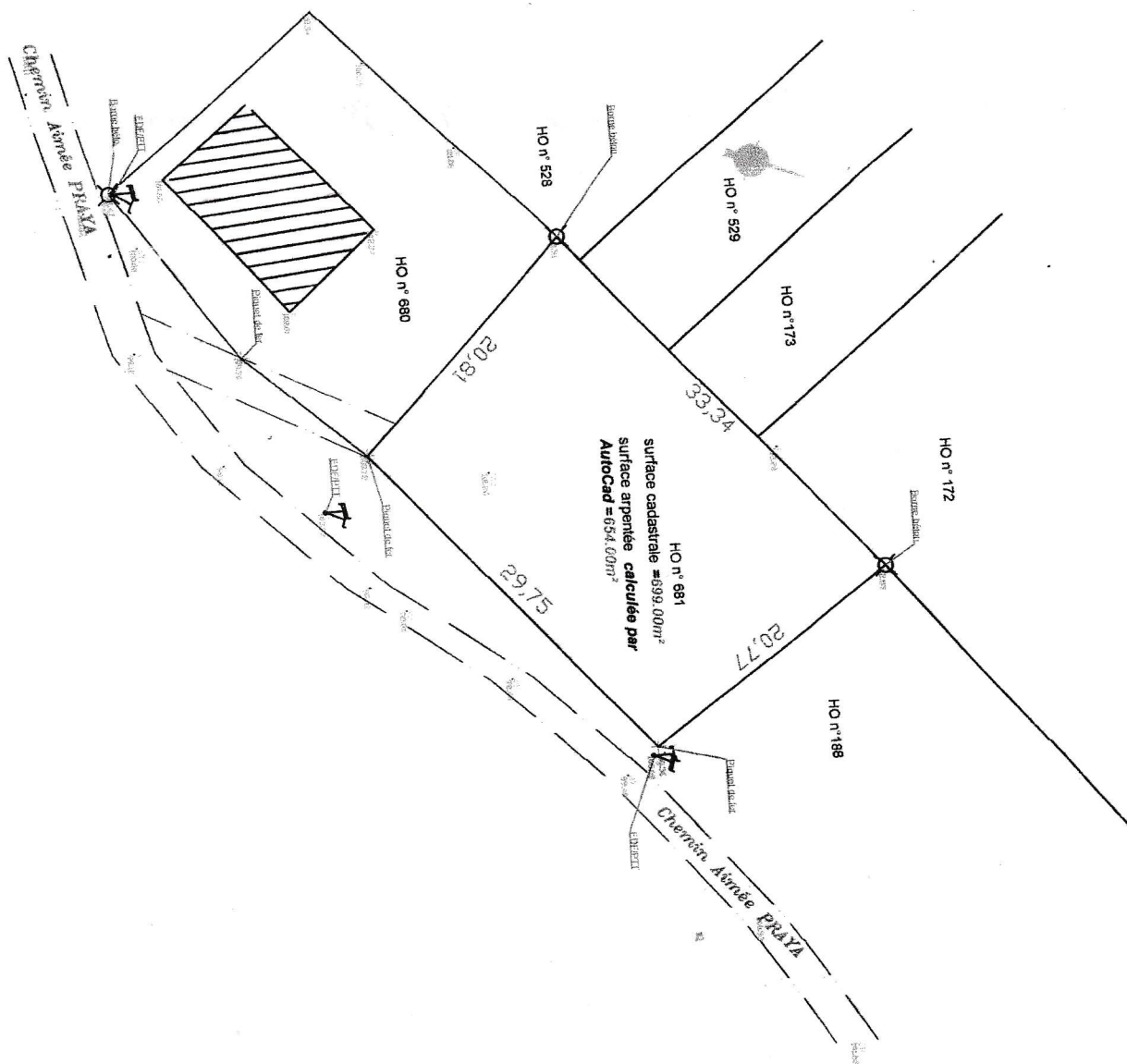
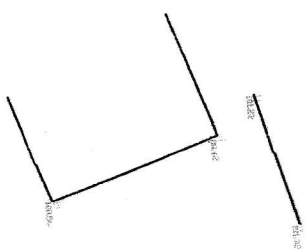
Je souhaiterais également obtenir une réponse écrite précisant la situation actuelle de ma parcelle,et les éventuelles démarches ou possibilités qui pourraient être envisagées à ce jour ,

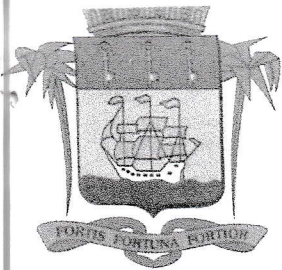
Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en considération l'ensemble des démarches effectuées depuis 2009 et les documents joint a ma demande,

Dans l'attente de votre retour , je vous prie, d'agréer ,Madame ,l'expression de mes salutations distinguées,

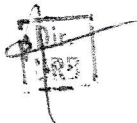
Amoiny Jean Elie

C-002





VILLE DE
SAINT-PIERRE



LE MAIRE
À

Monsieur AMOUNY Jean-Elie
77, chemin Jean-Laurel

97414 ENTRE-DEUX

DIRECTION DE L'URBANISME & ADS

Objet : **Votre demande de déclassement**
N° Réf : **0766/ST/URB-ADS-01/09 PC/SF**
V. Réf :
P.J. :

Monsieur,

La modification du P.L.U. ne permet pas de classer en zone urbaine des terrains inscrits en zone naturelle ou agricole.

Seule la procédure de révision le permet.

Il n'est pas envisagé de prescrire une révision du PLU de Saint-Pierre, avant la modification du Schéma d'Aménagement Régional ou la création du Schéma de Cohérence Territoriale.

Dès lors, nous prendrons acte de votre demande qui fera l'objet d'une étude, lorsque la ville de Saint-Pierre mettra en révision par Décision du Conseil Municipal son Plan Local d'Urbanisme.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de nos sentiments distingués.

P/le Maire,

Pour le Maire et par Délégation
Le 2ème Adjoint
David LORION